

La nature a sa place à Montfort

A LA UNE / MONTFORT-EN-CHALOSSE / Publié le 09/06/2016 à 3h41.



▲ [LEG_LEGENDE_WW]Franck Saint-Girons et Marc Saubion. ©PHOTO A. Q.[]

Au 1er janvier 2017, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires. Plus d'insecticide, plus de pesticide. C'est la conséquence de la loi Labbé, dite loi de transition énergétique, de juillet 2015, qui interdit l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et les voiries. L'interdiction pour les particuliers sera effective au 1er janvier 2019.

Pour aider la commune à mettre en place des formules alternatives et bénéficier des aides de l'Agence de l'eau, qui supervise l'opération, la commune de Montfort a fait appel au bureau d'études Territori, représenté par Marc Saubion et Franck Saint-Girons qui, vendredi dernier, ont rencontré le maire et la commission espaces verts. Ils avaient, auparavant, réalisé un diagnostic de tous les espaces nature de la commune pour proposer des solutions adaptées au village.

L'étude montre que Montfort, déjà sensible aux préoccupations écologiques, a toujours été sage en matière de produits chimiques, avec une consommation bien inférieure à la moyenne. Les jachères fleuries ont habitué la population à des espaces non tondus, que les fleurs égayaient. Mais il va falloir aussi accepter que l'herbe fasse partie du paysage urbain.

Changement de pratique

Fini d'arroser les trottoirs, les allées du cimetière, les abords de routes avec du désherbant. Les pelouses seront toujours tondues, l'herbe sera toujours maîtrisée, mais là où les machines (balayeuse, brosseuse et autres engins) ne peuvent pas passer, il faudra user d'autres moyens : débroussailleuse, appareil thermique, etc. Mais aussi broyeur, car il faudra aussi valoriser les déchets. Il s'agit d'un changement de pratique, mais aussi d'habitude, car il faudra accepter un peu d'herbe dans le village. Enherbé ne veut pas dire négligé, l'herbe peut être tondue, mêlée de fleurs, domestiquée, sans pour autant être détruite par tous ces produits qui se retrouvent dans l'eau de ruissellement puis dans les nappes, qui s'en trouvent polluées. Il faut dire que les dosages sont impressionnants, surtout dans les jardins d'agrément et les jardiniers amateurs sont souvent très friands de produits chimiques. Il va falloir se souvenir que l'herbe est naturelle.

Annie Quillon